

MAIRIE
44330 LA CHAPELLE-HEULIN
Tél. 02.40.06.74.05
Fax 02.40.06.72.01

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le 20 juin

Le Conseil municipal de la Commune de LA CHAPELLE-HEULIN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la MAIRIE, à 19 heures.

NOM	PRENOM	Présents	Excusés	Absents	<i>Pouvoirs</i>
TEURNIER	Jean	x			
KEFIFA	Alain	x			
BONNET	Morgane	x			
LAMBERT	Bernard	x			
MARTINEAU	Karine		x		<i>Cécila Kermarrec</i>
GO	Dominique	x			
BONNET	Geneviève		x		<i>Bernard Lambert</i>
BOSCAROLO	Sylvain			x	
KERMARREC	Cécilia	x			
BAZIN	Léonie	x			
PADIOLEAU	Anne	x			
BARJOLLE	André	x			
BLAIS	Ophélie	x			
BULTEAU	Wilfried	x			
LEFEBVRE	Florine	x			
KERVICHE	Julien	x			
FONTIN	Stéphanie	x			
SOURISSEAU	Bernadette	x			
CHALLE	Laurent	x			<i>Arrivée 19h07</i>
BABONNEAU	Pierrick	x			
MASSE	Sylvain	x			<i>Arrivée 19h21</i>
GUILLERMO	Michèle	x			
DUPRE	Michel		x		<i>Pierrick Babonneau</i>

Nombre de conseillers en exercice : 23

Secrétaire de séance	Wilfried Bulteau
Date de convocation	15/06/2023
Début de séance	19h03
Fin de séance	20h18

OBJET :	Budget commune - Budget supplémentaire
DEL_200623_003/ 7.1.2	

LE CONSEIL MUNICIPAL,
VU :

Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2311-1 et suivants,
L'instruction budgétaire et comptable M14,
La délibération du 6 avril 2023 relative à l'adoption du budget primitif 2021 du budget annexe de l'Etincelle,
Le projet de budget supplémentaire de la commune,

CONSIDERANT :

Qu'il y a lieu d'ajuster les crédits ouverts au budget primitif 2023 du budget communal,
Qu'il y a lieu de reprendre les résultats de clôture 2022 du budget communal

APRES EN AVOIR DELIBERE :

1.- adopte le budget supplémentaire pour l'exercice 2023 du budget communal arrêté tant en dépenses qu'en recettes à :

Investissement			
	Dépenses	Recettes	
<i>Compte 2031</i>	123 841,31 €	499 696,07 €	<i>Compte 001</i>
<i>Compte 2135</i>	300 000,00 €	723 881,27 €	<i>Compte 1068</i>
<i>Compte 2158</i>	10 000,00 €	- 579 736,03 €	<i>Compte 1641</i>
<i>Compte 2183</i>	12 000,00 €		
<i>Compte 2313</i>	198 000,00 €		
Total	643 841,31 €	643 841,31 €	

Fonctionnement		
	Dépenses	Recette
<i>Compte 6411</i>	-10 000,00 €	- €
<i>Compte 6574</i>	10 000,00 €	- €
Total	- €	- €

2- D'attribuer aux associations Jardins d'Esia et Terres en vie une subvention d'un montant de 1 000 € chacune

A l'unanimité,
Fait et délibéré à La Chapelle-Heulin, le 20 juin 2023
Pour copie conforme
Le Maire,
Jean Teurnier


